



**LETTRÉ DE MISSION POUR SUIVI DES OUVRAGES DE REPARATION DU CINEMA LE GOYEN SUITE A LA TEMPÊTE
CIARAN 2 NOVEMBRE 2023 .**

Référence :

24 09 08 - 73- Le Goyen CIARAN -

PREAMBULE

"Cette Lettre de mission concerne la constitution d'une équipe d'intervenants en vu de sécuriser la zone chantier, puis de faire le suivi des ouvrages de réparation des dégâts causés par le passage de la tempête CIARAN"

P 1 PARTIES CONTRACTANTES

Le Maître d'ouvrage :

-Mairie de Audierne
Mr Gurvan Kerloc'h

Adresse : 12, quai Jean Jaurès
29770 Audierne
Courriel: accueil.audierne@audierne.bzh
Téléphone : 02 98 70 08 47

Les Architectes:

- **Matthieu Jallet & Damien Pérès :**
glas + architecture
Quartier KERHUON
14, RUE DE VERDUN
29770 AUDIERNE
tél : 06 60 73 03 77 / 06 22 00 51 28
e-mail : glas@gmx.fr

-**Olivier Castel**
Architecte Associé
11 Quai Camille Pelletan,
29770 Audierne
tél : 02 98 70 19 89

P 2 DESIGNATION DE L'OPERATION

Réparation suite CIARAN : - **Consultation Entreprise**
Adresse : - **13, rue Louis Pasteur 29770 Audierne**
Références cadastrales : - **section 000 AK 27**
Surface parcelle : - **378m²**



matthieu jallet & damien pérès
0660730377 - 0622005128



14 rue de verdun - 29770 audierne
glas@gmx.fr - matthieu.jallet@gmx.fr

P 3 DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'OPERATION

- Constatation des dégâts générés par le passage de la Tempête CIARAN.
- Intervention pour la mise en sécurité des Lieux reprise des tôles de toitures en partie arrachées
- Visite et intervention en Urgence pour le retrait de la laine de roche détrempeée dans les combles
- Consultation et intervention pour la pose d'un echafaudage dans la salle du balcon et dans la salle
- Visite et intervention pour la reprise des plafonds abîmé compris sondage dépose des parties à reprendre
- Reprise du plafond de la salle par plâtrier staffeur .
- Consultation et Reprise des peintures des zones impactées
- Consultation du conduit des fumées impacté par la tempête .

P 4 ENVELOPPE FINANCIERE

L'enveloppe financière est évaluée: à 49 431,87 €HT

P 4.1 - TRAVAUX

La présente proposition concerne uniquement la réparation des dégâts causés par la tempête CIARAN.

P 4.2 – HONORAIRES ET FRAIS DE L'ARCHITECTE

Les honoraires sont évalués à 4 943,19 €HT soit une somme de 5 931,83 €TTC .

Les frais directs: sans objet.

P 5 ASSURANCES

la SARL **glas + architecture** est assurée contre les conséquences pécuniaires de ses responsabilités professionnelles auprès de la compagnie :

MAF n° d'identification : **266731/A/103**

Ce contrat est conforme à l'obligation d'assurance prévue par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

glas + architecture est déclaré à l'ordre des architectes de Bretagne

NOA - n° d'identification : **S22232**

Fait à Audierne, le 09 septembre 2024

"Les architectes"

(lu et approuvé; cachet et signature)

"Le maître d'ouvrage"

(lu et approuvé; signature)

14bis rue de Verdun-Audierne (29)
0660730377-0622005128-glas@gmx.fr
NOA:S22232/R.C.S Quimper:894504398
sarL GLAS+architecture-capital 1000€

